



LA VOVRAYSIENNE

Feuille Municipale n° 36

LE MOT DU MAIRE

Même si l'année est bien commencée, que la période des vœux est terminée, il n'est jamais trop tard pour souhaiter à tous ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer une très bonne année 2010, plein de bonheur, de réussite et surtout de santé.

2010 sera principalement marquée par l'arrivée d'un nouvel agent. Après plus de 35 ans de vide, un cantonnier va à nouveau œuvrer dans notre village pour entretenir et embellir nos bâtiments, voirie, cimetière, terrain de sports etc...

Stéphane Palayer a donc commencé son service le 4 janvier 2010, cette embauche aurait été difficile seul compte tenu de la charge financière (salaire + achat de matériel).

Les trois municipalités de Villy-le-Bouveret, du Sappey et de Vovray-en-Bornes ont décidé de se regrouper et d'ouvrir un poste pour nos trois communes.

La commune de Villy-le-Bouveret, étant la plus importante, a réalisé l'embauche et met à disposition l'agent un tiers de son temps au Sappey et un tiers à Vovray.

Tout le matériel à acheter est réparti entre les trois communes, le coût est estimé entre 12 000 et 15 000€ chacune.

Son champ d'action sera vaste et sa tâche conséquente.

Afin de faciliter ses débuts, merci de lui faire le meilleur accueil.

Je n'oublie pas Pierre Déprez que beaucoup d'entre vous ont déjà rencontré, agent de la commune de Copponex, il nous est mis à disposition depuis quelques années un jour par mois, c'est peu mais cela nous a rendu de grands services. Nous continuons à lui faire appel pour les plus gros travaux où deux personnes sont nécessaires.

Tous nos agents sont là pour apporter le meilleur service à la population.

Merci à Lynda, David, Jocelyne (Tartifilous), Pierre et Stéphane pour leur engagement.

Votre maire

Xavier Brand



PERSONNEL COMMUNAL

Bonjour,

Je m'appelle Stéphane PALAYER, j'ai 42 ans, marié, 3 enfants et je suis originaire de Thorens Glières. Après avoir arrêté l'entreprise de multiservices et paysagisme que j'avais créé, j'ai travaillé 6 mois dans les travaux publics.

Depuis le 4 janvier 2010, je partage mon temps de travail et mes connaissances sur les communes de Villy le Bouveret, Vovray en Bornes et Le Sappey.

J'espère répondre au mieux à vos attentes dans votre commune.



NOS ECOLES VOVRAY-SAPPEY (REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL)

Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, nos deux communes ont décidé de mettre en place un RPI pour le maintien de nos écoles rurales.

Ce système a permis d'organiser une structure périscolaire adaptée aux besoins des familles et de maintenir un effectif convenable pour nos deux écoles.

Comment s'organise le regroupement pédagogique ?

- **Le Sappey** accueille le cycle 1 (CP-CE1), institutrices : Laurence Guillot et Aurélie Christin-Benoît

La grande section de maternelle se trouve depuis la rentrée 2008-2009 à Cruseilles pour des raisons matérielles.

Horaires de l'école : 8h30- 11h30 / 13h10-16h10

- **Vovray** accueille le cycle 2 (CE2-CM1-CM2), institutrice : Elodie Canova
Les CE2 naviguent entre les deux écoles en fonction des effectifs de chacune.

Horaires de l'école 8h15-11h15 / 13h-16h

Quels services pour l'école ?

- **Transports scolaires**

Une navette, assurée par les transports Gal, a été mise en place pour conduire nos enfants aux deux écoles (arrêts de car devant chaque école).

Les horaires sont les suivants :

Matin

Départ du Sappey pour Vovray : 8h00

Départ de Vovray pour le Sappey : 8h15

Après-Midi

Départ de Vovray pour le Sappey : 16h00

Départ du Sappey pour Vovray : 16h15

La demande de la carte de transport est à faire à la CCPC courant juillet (coût : 80€).



- **Cantine-Garderie**

Les Tartifilous, association créée par des parents d'élèves, assurent les services périscolaires :

- **une cantine** dans chaque école, les repas sont livrés chauds par l'entreprise 1001 repas de Thorens (4.70€ le repas). David Dewailly sert les repas au Sappey et Jocelyne Picot à Vovray.

A partir de la rentrée 2010-2011, la cantine de Vovray déménagera dans l'ancienne mairie remise aux normes à cet effet.

- **une garderie** à Vovray (1.20€ la demi-heure), Jocelyne Picot s'occupe des enfants.

Horaires : à partir de 7h00 le matin jusqu'à 18h30 le soir.

Cette association, composée de parents d'élèves bénévoles, se charge entièrement de la gestion du service (personnel, repas, facturation). Ces frais sont couverts par le prix des repas, les heures de garderie, les subventions des mairies, les manifestations lucratives.

Nous en profitons pour vous informer qu'un barbecue sera organisé à l'occasion du 1er match de l'équipe de France pour la coupe du monde le Vendredi 11 juin 2010 à la salle de Vovray. Venez nombreux !



L'APE

Cette association de Parents d'Elèves organise des manifestations diverses tout au long de l'année (belote, loto, un repas) pour financer les sorties scolaires.

INFORMATIQUE DE L'ECOLE



A l'occasion du plan de relance du gouvernement, le Premier ministre a annoncé le 02 février 2009 un effort sans précédent pour les communes rurales afin de renforcer leur attractivité et lutter contre la fracture numérique des territoires.

C'est pourquoi, la CCPC a proposé la candidature de notre école à l'inspection académique qui a été retenue. Elle a ainsi bénéficié d'achat de matériel neuf à hauteur de 9000€.

L'école est désormais pourvue de huit ordinateurs portables dont un pour l'institutrice et d'un tableur blanc interactif.



ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE

Conformément à la loi, la commune doit réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Il s'agit de repérer les problèmes d'accès aux voies pour les personnes handicapées sur la commune (ex : trottoirs...).

Dans le cadre de l'Atesat, un diagnostic a déjà été effectué. Il en ressort un certain nombre d'anomalies mais la liste n'est pas exhaustive.

La population peut déjà donner son avis, un registre est mis à la disposition du public en mairie.

Suite aux différents problèmes recensés, un plan de mise en conformité sera mis en place, les travaux seront budgétés et échelonnés. Le calendrier prévisionnel de la mise en œuvre de ce plan n'est pas encore déterminé.

AGENDA

Samedi 6 mars 2010 au soir

Repas organisé par l'APE à la salle polyvalente du Sappey

Vendredi 12 mars 2010

Conférence sur l'habitat, la faune et la flore par Eric Durr à la salle.

Dimanche 14 mars 2010

Elections régionales



Samedi 20 mars 2010

La Val'Dingue à Avoriaz

Dimanche 21 mars 2010

Elections régionales

Samedi 27 mars 2010

Fête du Printemps organisée par l'école du Sappey à la salle polyvalente du Sappey.

Dimanche 23 mai 2010

Inauguration sportive de l'Agorespace

Samedi 5 juin 2010

Vide-grenier et fête du pain de l'école à la salle polyvalente.

Vendredi 11 juin 2010

Barbecue organisé par les Tartifilous à l'occasion du 1er match de la Coupe du Monde de la France à la salle.

Week-end du 31 juillet-1er août 2010

Fête de la Vogue

NAISSANCES 2009

Brand Lénaïc né le 19/01/2009

Aresu Eline née le 23/03/2009

Laverrière Margot née le 30/07/2009

Haguet Maxence né le 8/08/2009

Rumas Emilien né le 20/09/2009

Teissier—Planel Lylou née le 18/10/2009

NAISSANCES 2010

Lick Léna née le 7/02/2010
(petite fille de notre maire!)

ADSL

Le Conseil Général et le SELEQ74 ont annoncé par courrier la présence de notre commune dans la liste des sites concernés par le plan de résorption des zones blanches ADSL.

Sur le **plan technique**, la fibre optique sera amenée de Cruseilles à un sous-répartiteur au chef-lieu du village. Ensuite le filaire (cuivre) prendra le relais jusqu'aux habitations.

Cela signifie que les 127 lignes inéligibles jusque là accèderont à l'ADSL Haut Débit. Les lignes déjà éligibles verront leur débit augmenté.

En terme de **décali**, la mise en service de cette opération est prévue pour la fin 2010.

Pour ce qui est de l'**aspect financier**, l'opération pour Vovray coûtera au total **295 200€ HT**, une participation de **21 736€ HT** est demandée à la commune.

Seule zone d'ombre au tableau, quelques habitations (chez Body) n'auront pas accès au haut débit car ils ne dépendent pas du sous-répartiteur du chef-lieu mais de Cruseilles.

LOCATION APPARTEMENT—MAIRIE



L'appartement du deuxième étage, au-dessus de la mairie, sera libre à partir du 1er avril 2010.

Cet appartement neuf de 70m² comptant une chambre, une cuisine équipée et un cellier, est chauffé à l'aérothermie.

Le montant du loyer s'élève à 600€ par mois plus une provision de 35€ pour les frais de chauffage régularisée en mai.

Contactez la mairie pour tout renseignement complémentaire.

TRIPLÉ D'ANTOINE MONTANT

Antoine Montant devient champion du Monde pour la troisième fois consécutive en remportant le Speed Flying Pro les Arcs 2010, compétition mondiale combinant le ski en poudreuse et le pilotage d'une voile rapide.

Il confirme qu'il est le meilleur dans sa discipline.

BRAVO ANTOINE!!!



INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en 1994 doivent se présenter en mairie en vue de procéder à leur recensement militaire à partir de leur 16ème anniversaire munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Pour les enfants nés en 2007 et les nouveaux arrivants, les préinscriptions se feront à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles du mardi 6 avril au vendredi 30 avril 2010 inclus.

MISSION LOCALE JEUNES

Pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans
8 avenue de Ternier—les jardins de l'Atrium
74160 ST JULIEN EN GENEVOIS
Tel : 04.50.49.43.88
Permanence à Cruseilles : Monsieur Hugolini
Tel : 04.50.49.43.88. sur RDV, le Mercredi

PERMANENCES EMPLOI

La Cellule d'Insertion du Conseil Général de la Haute-Savoie en partenariat avec EPI (agence intérimaire à vocation sociale) et la Municipalité de Cruseilles, ont installé une permanence emploi à vocation sociale à Cruseilles.

Celle-ci est ouverte le lundi après-midi et le jeudi matin.

Le public est prioritairement les demandeurs d'emploi longue durée, les bénéficiaires du RSA, les personnes reconnues travailleur handicapé, les demandeurs d'emploi de—de 26 ans ou de + de 45 ans.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

126 route d'Annecy Cruseilles
Thérèse PECCI - Tel : 04.50.32.38.78

SALEVE

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Conférence

2010, année de la biodiversité.

Le SMS, de part ses actions de protection et valorisation de notre montagne, est en lien avec ce thème.

Aussi, une conférence émanant de la Maison du Salève aura lieu à Vovray vendredi 12 mars à 20 heures.

Eric Durr présentera « Faune et Flore du Salève à travers les âges » avec un éclairage sur Natura 2000. Préparons nos questions, beaucoup de réponses y seront apportées.

SENTIERS

L'emblématique sentier d'Orjobet, équipé par le CAS (Club Alpin Suisse) en 1905 et remis au SMS en 2005, sera partiellement fermé au printemps pour 6 semaines : des travaux de sécurisation de la grotte s'avèrent indispensables.

L'école Maurice Tiechle de Collonges/Salève va faire s'investir sa section « Montagne » sur ce travail et ce dossier sera accompagné financièrement par plusieurs partenaires.



MAISON DU SALEVE

10 000 entrées en 2009, chiffre encourageant à conforter.

Le programme d'été, destiné aux maternelles comme aux universitaires et à chacun d'entre nous, est en construction, sachons en profiter.

[www. Maisondusalève.fr](http://www.Maisondusalève.fr)



APPEL AUX DONS POUR HAITI

Marie et Laurent Lissajoux, habitants de « Vers la Grange », ont adopté Camille et Léni, enfants originaires d'Haïti. Après la catastrophe, Marie, présidente de « Chemin Vers l'enfant », nous présente leurs actions.

Chemin Vers l'Enfant est un Organisme Agréé pour L'Adoption (OAA) créé par un groupe de parents ayant adopté des enfants d'origine haïtienne. Notre association est habilitée par les gouvernements français et haïtien.

L'objectif de notre association est d'une part d'être intermédiaire à l'adoption et d'apporter notre aide à des structures accueillant des enfants abandonnés, d'autre part.

Depuis le début de son fonctionnement en 2005, notre OAA a accompagné plus de 85 familles françaises dans leur(s) procédure(s) d'adoption d'enfants en Haïti.

Suite au séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010, nous avons lancé un appel aux dons afin d'aider notre crèche partenaire à Port-au-Prince "Au Bonheur des Enfants" où 55 enfants ont été apparentés par notre intermédiaire, avant le séisme, à des familles françaises. A ce jour, 20 enfants ont été évacués vers la France et ont rejoint leur famille adoptive mais 35 restent encore dans notre crèche, vivant dans des conditions sanitaires et de sécurité très difficiles.

Avec l'argent des dons, nous allons convoier des médicaments pédiatriques, effectuer un virement bancaire à notre crèche pour permettre l'achat de nourriture, de couches, etc..., verser une prime exceptionnelle au personnel de la crèche afin de les soutenir financièrement (car la plupart sont dans une situation précaire) et les remercier de leur dévouement envers les enfants de la crèche.

*De plus, le projet majeur de Chemin Vers l'Enfant est d'acheter un terrain en dehors de Port-au-Prince sur lequel nous projetons de **reconstruire** la crèche aux normes antisismiques avec infirmerie, salle de classe, bureau et grand jardin, ayant une capacité d'accueil de 60 à 70 enfants. Nous suivrons régulièrement l'avancée des travaux en nous rendant sur place et opérerons un suivi comptable du projet.*

*Il est essentiel qu'Haïti accède à **sa reconstruction**. Grâce aux dons, nous pouvons participer, à notre échelle, à cette reconstruction. Notre projet est modeste certes mais il est concret, viable et encadré. La prise en charge de 60 à 70 enfants abandonnés par leurs parents biologiques ou confiés à la crèche par les services sociaux locaux n'endigera pas la misère des enfants haïtiens. Mais unir nos forces afin de donner un foyer d'accueil, des soins et de l'instruction à ces enfants démunis les sauvera et sera la marque de notre solidarité envers le peuple haïtien.*

Pour toute information : www.cheminverslenfant.fr

